

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 113

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL

Absents excusés :

Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée : travaux rue du Moulin et rue des Jardins – modification du montant des travaux

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'effacement des réseaux au sein de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Moulin et des Jardins,
- De confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la C.C.C.E.,
- De solliciter le fonds de concours spécifique ERA/VIC auprès de la C.C.C.E.,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la C.C.C.E.,
- De prévoir cette opération aux budgets primitifs 2025 et 2026

D'accepter le plan de financement de cette opération qui est le suivant :

	Année 2025	Année 2026	TOTAL
Montant des travaux	150 000,00 Euros HT	125 000,00 Euros HT	275 000,00 Euros HT
Subvention prévisionnelle de la CCCE	60 000,00 Euros	50 000.00 Euros	110000,00 Euros
Autofinancement communal	90 000 Euros	75 000.00 Euros	165 000,00 Euros

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Dont Vote par procuration : 2

Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,
BOUST, le 29 novembre 2024
Monsieur Guy KREMER, Maire de BOUST



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 114

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL

Absents excusés :

Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Avenant n°1 – renouvellement des conduites d'eau potable de la rue des Romains et la rue des Jardins

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les modifications des travaux et la réalisation de travaux supplémentaires effectués dans le cadre du renouvellement des conduites d'eau potable de la rue des Romains et la rue des Jardins.

Le montant des modifications et travaux supplémentaires s'élève à 32 858,20 € HT, soit 39 429,84 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 et à procéder au paiement.

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Dont Vote par procuration : 2

Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,
BOUST, le 29 novembre 2024
Monsieur Guy KREMER, Maire de BOUST



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 115

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL

Absents excusés :

Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Convention pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage concernant les travaux de rénovation du city stade

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage concernant les travaux de requalification du plateau sportif (city stade) avec Moselle Agence Technique, MATEC. Le coût forfaitaire de la prestation de MATEC est de 5 900,00 € HT, soit 7 080,00 € TTC.

Le Conseil Municipal charge également Monsieur le Maire de signer l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier et de procéder aux demandes de subvention.

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Dont Vote par procuration : 2

Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,
BOUST, le 29 novembre 2024
Monsieur Guy KREMER, Maire de BOUST



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 116

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL

Absents excusés :

Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs 2023

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-39,

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire en date du 24 septembre 2024 présentant le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, pour l'année 2023,

Le rapport d'activités est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par l'EPCI aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les investissements réalisés, dans chaque secteur de compétence.

Considérant qu'il répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, demandant au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale d'adresser, annuellement au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

Considérant le rapport annuel d'activités de la CCCE 2023, ci-annexé, transmis le 07 octobre 2024,

Le rapport d'activités 2023 est présenté aux conseillers municipaux,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte du rapport annuel d'activités de la CCCE pour l'année 2023.

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Dont Vote par procuration : 2

Tous les membres présents ont signé au registre



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 117

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL

ELUS : 15

EN FONCTION : 15

PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

**Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL**

Absents excusés :

**Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT**

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Travaux – rénovation du réservoir d'eau de Basse-Parthe

Compte tenu de la vétusté du réservoir d'eau de Basse-Parthe à Boust, le Conseil Municipal décide de procéder à sa rénovation.

Le montant des travaux s'élève à 15 446,55 euros HT, soit 18 535,86 euros TTC.

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter l'aide d'un maître d'œuvre
- d'intégrer ce projet dans l'accompagnement engagé auprès de la MATEC dans le cadre du renouvellement des conduites d'eau potable de la rue de la Fauvette ;
- d'accepter le montant de ces travaux ;
- de charger Monsieur le Maire de signer le devis et les documents relatifs à ce dossier,
- de réaliser les demandes de subvention.

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstention : 0

Dont Vote par procuration : 2

Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,
BOUST, le 29 novembre 2024
Monsieur Guy KREMER, Maire de BOUST



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2024
N° 118

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THIONVILLE EST

CANTON
CATTENOM

MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL
ELUS : 15
EN FONCTION : 15
PRESENTS : 13

Présidence : G. KREMER, Maire

Présents : G. KREMER, J.-P. ALBANESE,
M. GROSSE, M. DEROLEZ, C. RUSSO, F.
POIREL, C. LAUTERFING, R. KOBBS, H.
SUK, C. CANCELLI, F. TALARICO, C.
MUNSCH, J. DISTEL

Absents excusés :

Absents avec procuration : P. KRIEG, M.
HUBERT

Secrétaire : F. TALARICO

Objet : Recette

Le Conseil Municipal décide d'accepter le versement de EDF pour un montant de 32,63 € se rapportant au calcul de l'état réel des consommations d'électricité (éclairage public, poste les tulipes).

Ont voté pour : 15
Ont voté contre : 0
Abstention : 0
Dont Vote par procuration : 2
Tous les membres présents ont signé au registre

Pour copie conforme,
BOUST, le 29 novembre 2024
Monsieur Guy KREMER, Maire de BOUST

